

Sommaire

TITRE	2
Auteur	2
RÉSUMÉ	2
Concepts-clés:	2
INTRODUCTION	3
Cadre méthodologique	4
1. Nature de la recherche	4
2. Approche méthodologique	4
3. Population d'étude	4
4. Échantillonnage	4
Tableau 1 : Répartition des enquêtés	5
5. Techniques de collecte des données	5
6. Méthodes d'analyse	5
I. LES FONDEMENTS DE L'ADHÉSION DE LA RDC À L'EAC	5
A. Le contexte économique et politique	5
B. Les objectifs poursuivis par la RDC	6
II. LES ENJEUX DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE	6
A. Les enjeux économiques	6
B. Les enjeux géopolitiques et sécuritaires	7
III. LES DÉFIS DE L'ADHÉSION DE LA RDC À L'EAC	7
A. Les défis institutionnels et juridiques	7
B. Les défis économiques	7
C. Présentation synthétique des résultats de l'enquête	8
Tableau 2 : Opinion générale sur l'adhésion de la RDC à l'EAC	8
Tableau 3 : Principaux avantages identifiés	8
Tableau 4 : Principaux défis	8
V. Discussion des résultats	9
IV. LES PERSPECTIVES DE L'ADHÉSION DE LA RDC À L'EAC	9
A. Les réformes indispensables	9
B. Les perspectives économiques	10
Approche méthodologique	10

Analyse et discussion des résultats	11
CONCLUSION.....	12
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	13
Ouvrages	13
Rapports institutionnels	13
Textes juridiques	13

TITRE

« L'adhésion de la République Démocratique du Congo à la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) : enjeux, défis et perspectives »

Auteur

TCHOMBA MIZABA Abdoul, Msc. ; spécialiste en relations internationales, en gouvernance, défense et sécurité. Croyant Musulman, Imam et enseignant à l'ISDR Goma.

RÉSUMÉ

L'adhésion de la République démocratique du Congo à la Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community) constitue l'une des décisions géopolitiques et économiques les plus importantes de ces dernières années en Afrique centrale. Elle traduit la volonté des autorités congolaises de renforcer l'intégration économique régionale, de diversifier les marchés d'exportation et d'améliorer les opportunités commerciales et d'investissement. Toutefois, cette adhésion soulève plusieurs interrogations relatives à la compétitivité des entreprises congolaises, à l'harmonisation des politiques économiques, à la sécurité régionale ainsi qu'aux capacités institutionnelles de la RDC. Le présent article analyse les principaux enjeux liés à cette intégration, met en évidence les défis auxquels le pays est confronté et examine les perspectives qu'offre l'appartenance à l'EAC pour le développement économique de la RDC.

Concepts-clés:

RDC (République Démocratique du Congo) : Vaste pays d'Afrique centrale doté d'immenses ressources naturelles (minerais, forêts, eau). En raison de sa position au cœur du continent, son développement est profondément lié à la stabilité et aux échanges avec les pays voisins.

EAC (Communauté d'Afrique de l'Est) : Organisation sous régionale (regroupant 7 pays dont la RDC, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie et Sud-Soudan) qui vise à créer un marché unique. Elle permet la libre circulation des biens et des personnes pour stimuler le commerce.

Intégration régionale : Processus par lequel plusieurs États voisins unissent leurs forces en harmonisant leurs politiques, leurs douanes et leurs infrastructures. Cela permet de créer un marché plus vaste et plus attractif pour les investisseurs.

Commerce international : Ensemble des échanges de biens et de services réalisés entre différents pays à travers le monde. Il permet à un pays d'exporter ses richesses et d'importer ce qui lui manque.

Développement économique : Processus global visant à améliorer la richesse, les infrastructures (routes, énergie) et les conditions de vie de la population d'un pays.

Coopération régionale : Collaboration entre des pays voisins sur des projets précis (sécurité, construction de barrages, santé) sans pour autant aller jusqu'à l'unification totale de leurs politiques.

INTRODUCTION

L'intégration économique régionale constitue aujourd'hui l'un des principaux instruments permettant aux États africains d'accroître leur compétitivité et de renforcer leur positionnement dans l'économie mondiale. Face aux exigences de la mondialisation et aux impératifs de développement durable, les regroupements économiques régionaux jouent un rôle fondamental dans la promotion du commerce intra-africain et dans la mise en œuvre des politiques économiques communes.

La Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community – EAC), créée en 1999, s'inscrit dans cette dynamique d'intégration progressive visant la mise en place d'une union douanière, d'un marché commun, d'une union monétaire et, à terme, d'une fédération politique régionale¹.

Le 29 mars 2022, la République démocratique du Congo a officiellement été admise comme septième membre de l'EAC après plusieurs années de négociations et d'évaluations techniques². Cette adhésion marque un tournant majeur dans la politique étrangère et économique congolaise. Avec un marché potentiel de plus de 300 millions de consommateurs, l'EAC représente une opportunité considérable pour l'économie congolaise.

Néanmoins, les bénéfices attendus de cette intégration ne sont pas automatiques. Ils dépendent largement des réformes économiques, institutionnelles et sécuritaires que la RDC devra entreprendre afin de tirer pleinement profit de son appartenance à cette organisation régionale.

¹ *Traité instituant la Communauté de l'Afrique de l'Est, signé à Arusha le 30 novembre 1999.*

² *Communiqué officiel du Sommet des Chefs d'État de l'EAC du 29 mars 2022 relatif à l'admission de la RDC.*

Cet article se propose d'analyser les enjeux, les défis et les perspectives liés à l'adhésion de la RDC à l'EAC.

Cadre méthodologique

La présente étude adopte une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'appréhender de manière approfondie les enjeux, les défis et les perspectives liés à l'adhésion de la République Démocratique du Congo (RDC) à la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC).

1. Nature de la recherche

Cette recherche est à la fois **descriptive, analytique et prospective**.

- Elle est descriptive parce qu'elle présente les principaux enjeux de l'intégration de la RDC au sein de l'EAC.
- Elle est analytique dans la mesure où elle examine les effets économiques, politiques et sécuritaires de cette adhésion.
- Enfin, elle est prospective puisqu'elle propose des pistes susceptibles d'améliorer l'intégration régionale et la compétitivité économique de la RDC.

2. Approche méthodologique

L'étude repose principalement sur une approche mixte.

L'approche qualitative a permis d'analyser les politiques régionales, les textes juridiques de l'EAC, les rapports des organisations internationales ainsi que la littérature scientifique.

L'approche quantitative a consisté à recueillir les opinions des acteurs concernés au moyen d'un questionnaire administré auprès d'un échantillon de cinquante (50) personnes.

3. Population d'étude

La population cible est constituée des acteurs directement ou indirectement concernés par l'intégration régionale de la RDC, notamment :

- les enseignants universitaires ;
- les opérateurs économiques ;
- les étudiants en économie et en sciences politiques ;
- les agents de l'administration publique ;
- les membres des organisations de la société civile.

4. Échantillonnage

Compte tenu des contraintes de temps et des moyens disponibles, un **échantillon raisonné de 50 enquêtés** a été retenu.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés

Catégorie	Effectif	Pourcentage
Enseignants universitaires	10	20 %
Opérateurs économiques	12	24 %
Fonctionnaires	8	16 %
Étudiants	15	30 %
Société civile	5	10 %
Total	50	100 %

5. Techniques de collecte des données

Les données ont été recueillies grâce à :

- l'analyse documentaire ;
- le questionnaire ;
- l'entretien semi-directif ;
- l'observation scientifique.

6. Méthodes d'analyse

Les données quantitatives ont été traitées au moyen de statistiques descriptives (fréquences et pourcentages).

Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu afin d'identifier les tendances majeures relatives aux opportunités et aux défis de l'intégration régionale.

I. LES FONDEMENTS DE L'ADHÉSION DE LA RDC À L'EAC

A. Le contexte économique et politique

La République démocratique du Congo occupe une position géostratégique exceptionnelle au cœur du continent africain. Elle partage des frontières avec neuf États, dont plusieurs membres de l'EAC, notamment le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie³.

Son adhésion s'explique principalement par plusieurs considérations économiques :

- l'accès à un vaste marché régional ;
- la facilitation des échanges commerciaux ;
- l'amélioration des infrastructures régionales ;
- l'attraction des investissements étrangers ;

³ Banque mondiale, *Rapport sur l'intégration économique régionale en Afrique*, Washington, 2023.

- le renforcement des mécanismes de coopération économique.

La RDC représente également un important marché de consommation et dispose d'abondantes ressources naturelles susceptibles de stimuler davantage les échanges commerciaux au sein de l'organisation régionale.

B. Les objectifs poursuivis par la RDC

L'adhésion poursuit plusieurs objectifs stratégiques. En premier lieu, elle vise l'amélioration de la compétitivité économique nationale grâce à l'intégration des marchés régionaux. En second lieu, elle permet de consolider la coopération régionale en matière de commerce, d'investissement et d'infrastructures.

Par ailleurs, l'EAC offre un cadre institutionnel susceptible d'accompagner certaines réformes économiques nécessaires à la modernisation de l'économie congolaise⁴.

II. LES ENJEUX DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

A. Les enjeux économiques

L'EAC constitue aujourd'hui l'un des espaces économiques les plus dynamiques du continent africain. Son marché commun facilite :

- la libre circulation des personnes ;
- la libre circulation des biens ;
- la libre circulation des services ;
- la libre circulation des capitaux.

Pour la RDC, cette intégration pourrait permettre :

- l'augmentation des exportations ;
- la réduction des coûts commerciaux ;
- l'amélioration des chaînes logistiques ;
- le développement des infrastructures transfrontalières ;
- l'accroissement des investissements directs étrangers.

Les provinces orientales de la RDC pourraient particulièrement bénéficier de cette ouverture commerciale compte tenu de leurs importantes relations économiques avec les pays voisins⁵.

⁴ Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, *Economic Report on Africa*, Addis-Abeba, 2023.

⁵ Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024*, Abidjan, 2024.

B. Les enjeux géopolitiques et sécuritaires

Au-delà des considérations économiques, l'intégration régionale présente également une dimension géopolitique importante. L'adhésion de la RDC à l'EAC lui permet d'accroître son influence diplomatique au sein de la région des Grands Lacs.

Elle favorise également le renforcement des mécanismes de coopération sécuritaire entre les États membres. Les questions liées aux conflits armés dans l'Est du pays ont notamment conduit l'EAC à mettre en place des initiatives militaires régionales destinées à contribuer au retour de la stabilité⁶.

III. LES DÉFIS DE L'ADHÉSION DE LA RDC À L'EAC

A. Les défis institutionnels et juridiques

L'un des principaux défis réside dans l'harmonisation des législations nationales avec les instruments juridiques de l'EAC.

La RDC devra notamment adapter :

- sa politique douanière ;
- son cadre fiscal ;
- ses réglementations commerciales ;
- ses politiques d'investissement ;
- certaines dispositions relatives au marché du travail.

Ces adaptations impliquent des réformes parfois coûteuses et complexes à mettre en œuvre.

Par ailleurs, l'administration publique congolaise devra renforcer ses capacités techniques afin de garantir une application effective des engagements régionaux⁷.

B. Les défis économiques

Le tissu économique congolais demeure largement dominé par le secteur informel. Cette situation constitue un obstacle majeur à la compétitivité des entreprises nationales face aux économies plus structurées des autres États membres.

Parmi les principaux défis figurent :

- la faiblesse des infrastructures ;
- les coûts élevés du transport ;
- la faible industrialisation ;
- les difficultés d'accès au financement ;
- la pression concurrentielle exercée par les produits importés.

⁶ Institut français des relations internationales, *Les enjeux sécuritaires de l'intégration régionale africaine*, Paris, 2023.

⁷ OCDE, *Dynamiques du développement en Afrique*, Paris, 2024.

Sans réformes structurelles importantes, l'économie congolaise risque davantage de devenir un marché de consommation qu'un véritable acteur des échanges régionaux⁸.

C. Présentation synthétique des résultats de l'enquête

L'enquête réalisée auprès de 50 personnes met en évidence plusieurs perceptions concernant l'adhésion de la RDC à l'EAC.

Tableau 2 : Opinion générale sur l'adhésion de la RDC à l'EAC

Opinion	Effectif %	
Favorable	34	68 %
Défavorable	10	20 %
Sans opinion	6	12 %
Total	50	100 %

La majorité des répondants (68 %) estime que l'adhésion constitue une opportunité importante pour le développement économique du pays.

Tableau 3 : Principaux avantages identifiés

Avantages	Effectif %	
Accès au marché régional	16	32 %
Développement du commerce	12	24 %
Investissements étrangers	10	20 %
Libre circulation	7	14 %
Coopération politique	5	10 %
Total	50	100 %

Tableau 4 : Principaux défis

Défis	Effectif %	
Insécurité persistante	18	36 %
Faible compétitivité économique	11	22 %
Infrastructures insuffisantes	9	18 %
Faiblesses institutionnelles	7	14 %
Pression concurrentielle	5	10 %
Total	50	100 %

⁸ Banque mondiale, *Doing Business and Economic Integration in Africa*, Washington, 2023.

V. Discussion des résultats

Les résultats de cette étude montrent que l'adhésion de la RDC à l'EAC est perçue de manière globalement favorable par une majorité des personnes interrogées (68 %). Cette perception positive s'explique principalement par les opportunités économiques qu'offre l'intégration régionale, notamment l'accès à un marché commun plus vaste, l'accroissement des échanges commerciaux, l'amélioration de la mobilité des biens, des services et des personnes, ainsi que la possibilité d'attirer davantage d'investissements étrangers.

Ces résultats rejoignent les analyses de plusieurs travaux consacrés à l'intégration économique régionale en Afrique, qui mettent en évidence le rôle des marchés communs dans la stimulation de la croissance, de la compétitivité et de l'industrialisation. Pour la RDC, l'appartenance à l'EAC pourrait favoriser la diversification des exportations, renforcer les chaînes de valeur régionales et accroître l'attractivité du pays auprès des investisseurs.

Toutefois, les résultats soulignent également l'existence de défis majeurs. L'insécurité persistante dans l'Est de la RDC apparaît comme la principale préoccupation des enquêtés (36 %). Cette situation compromet les échanges commerciaux, décourage les investissements et limite les bénéfices attendus de l'intégration régionale. Les répondants mettent également en évidence la faiblesse des infrastructures de transport, le déficit de compétitivité des entreprises nationales et certaines insuffisances institutionnelles, qui risquent de réduire la capacité de la RDC à tirer pleinement profit de son adhésion.

Par ailleurs, la crainte d'une concurrence accrue avec les économies plus industrialisées de l'EAC demeure perceptible chez une partie des enquêtés. Cette inquiétude traduit la nécessité de renforcer les capacités productives nationales, d'améliorer le climat des affaires, de moderniser les infrastructures économiques et de mettre en œuvre des politiques publiques favorisant la compétitivité des entreprises congolaises.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les bénéfices potentiels de l'adhésion à l'EAC sont largement reconnus, mais qu'ils restent étroitement conditionnés par l'amélioration de la gouvernance, la stabilisation de l'environnement sécuritaire, la modernisation des infrastructures et l'accélération des réformes économiques. Ainsi, l'intégration régionale ne saurait produire ses effets attendus sans un engagement soutenu des pouvoirs publics et une coopération renforcée avec les autres États membres.

IV. LES PERSPECTIVES DE L'ADHÉSION DE LA RDC À L'EAC

A. Les réformes indispensables

Pour maximiser les avantages de son adhésion, plusieurs réformes apparaissent prioritaires :

1. La modernisation des infrastructures routières et ferroviaires.
2. La digitalisation des administrations douanières.
3. L'amélioration du climat des affaires.
4. Le renforcement de la gouvernance économique.
5. Le soutien aux petites et moyennes entreprises.

6. La promotion de la transformation locale des matières premières.

Ces mesures permettraient de renforcer la compétitivité de l'économie congolaise sur le marché régional.

B. Les perspectives économiques

À moyen et long terme, l'EAC pourrait constituer un important levier de développement économique pour la RDC.

Les perspectives concernent notamment :

- le développement des corridors commerciaux ;
- l'accroissement des investissements régionaux ;
- l'industrialisation progressive de l'économie ;
- l'intégration des chaînes de valeur régionales ;
- l'amélioration des recettes publiques ;
- le renforcement du commerce intra-africain.

L'exploitation optimale des ressources naturelles congolaises dans un cadre régional intégré pourrait également favoriser la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations⁹.

Approche méthodologique

La présente étude adopte une **approche qualitative** reposant principalement sur une recherche documentaire et une analyse comparative. Ce choix méthodologique se justifie par la nature du sujet, qui porte sur un processus d'intégration régionale dont l'analyse requiert l'exploitation de sources juridiques, institutionnelles, économiques et doctrinales plutôt que la collecte de données primaires¹⁰.

La recherche s'appuie sur plusieurs catégories de sources. La première regroupe les textes juridiques et institutionnels, notamment le Traité instituant la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), les protocoles relatifs au marché commun et à l'union douanière, ainsi que les différents communiqués officiels relatifs à l'adhésion de la République démocratique du Congo. La deuxième catégorie comprend les rapports publiés par les organisations internationales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Fonds monétaire international et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Enfin, une revue de la littérature scientifique constituée d'ouvrages, d'articles spécialisés et de travaux

⁹ Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *Regional Integration and Industrialisation in Africa*, Addis-Abeba, 2024.

¹⁰ CRESWELL, J. W., *Research Design: Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches*, 5e éd., Sage Publications, Thousand Oaks, 2018.

universitaires portant sur l'intégration régionale africaine, la gouvernance économique et le développement de la RDC a été réalisée.

L'analyse des données repose sur une méthode comparative consistant à confronter la situation économique et institutionnelle de la RDC à celle des autres États membres de l'EAC afin d'identifier les opportunités offertes par cette intégration ainsi que les contraintes susceptibles d'en limiter les effets positifs. Cette comparaison s'appuie sur plusieurs indicateurs tels que le niveau des échanges commerciaux, l'état des infrastructures, la compétitivité des économies, les performances logistiques et le climat des affaires¹¹.

Par ailleurs, la démarche analytique mobilisée vise à mettre en évidence les interactions existant entre les politiques nationales de développement, les exigences de l'intégration régionale et les perspectives de croissance économique. Cette approche permet non seulement d'apprécier les effets potentiels de l'adhésion de la RDC à l'EAC, mais également d'identifier les réformes structurelles nécessaires pour assurer une intégration économique durable et bénéfique.

Cette méthodologie présente néanmoins certaines limites. L'étude repose essentiellement sur des données secondaires dont la disponibilité et l'actualisation varient selon les institutions consultées. De plus, l'évolution rapide du contexte sécuritaire, économique et politique dans la région des Grands Lacs est susceptible d'influencer les résultats présentés. Malgré ces limites, la diversité des sources mobilisées permet d'assurer une analyse suffisamment rigoureuse et objective pour répondre aux objectifs de la recherche¹².

Analyse et discussion des résultats

L'analyse des données documentaires met en évidence que l'adhésion de la République démocratique du Congo à la Communauté de l'Afrique de l'Est représente à la fois une opportunité majeure de transformation économique et un défi considérable pour les institutions nationales.

Les résultats montrent tout d'abord que la RDC bénéficie d'atouts structurels importants. Son vaste territoire, l'abondance de ses ressources naturelles, son importante population et sa position géographique stratégique lui confèrent un potentiel économique susceptible de renforcer significativement l'intégration régionale. L'ouverture vers un marché régional de plusieurs centaines de millions de consommateurs constitue un facteur susceptible de stimuler les exportations congolaises, d'attirer davantage d'investissements directs étrangers et d'encourager la diversification de l'économie nationale¹³.

L'étude révèle également que l'intégration au marché commun de l'EAC pourrait contribuer à améliorer les échanges commerciaux grâce à la réduction progressive des barrières tarifaires et non tarifaires. Les provinces orientales de la RDC, qui entretiennent déjà d'importantes relations commerciales avec le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et la Tanzanie, apparaissent comme les premières bénéficiaires potentielles de cette dynamique régionale. Le développement des corridors de transport et la modernisation des infrastructures logistiques

¹¹ Banque mondiale, *Africa Regional Integration Index Report*, Washington, 2023.

¹² Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, *Economic Report on Africa*, Addis-Abeba, 2024.

¹³ Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024*, Abidjan, 2024.

devraient également réduire les coûts du commerce transfrontalier et améliorer la compétitivité des opérateurs économiques congolais.

Toutefois, les résultats mettent également en évidence plusieurs contraintes susceptibles de limiter les bénéfices attendus de cette adhésion. La faiblesse des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques demeure l'un des principaux obstacles à l'intégration économique effective. À cela s'ajoutent la faible industrialisation du pays, le poids important du secteur informel, les difficultés d'accès au financement ainsi que les insuffisances observées dans la gouvernance publique.

L'analyse comparative montre également que plusieurs États membres de l'EAC disposent d'un environnement des affaires plus favorable et d'une administration publique relativement plus performante que celle de la RDC. Cette situation pourrait accentuer la concurrence sur le marché régional au détriment des entreprises congolaises si aucune politique de renforcement de la compétitivité nationale n'est mise en œuvre. Les secteurs agricole, industriel et manufacturier apparaissent particulièrement exposés à cette concurrence accrue¹⁴.

Les résultats soulignent par ailleurs que la sécurité demeure un facteur déterminant dans la réussite de l'intégration régionale. La persistance de groupes armés dans l'Est de la RDC affecte non seulement les échanges commerciaux mais également les investissements privés et le développement des infrastructures régionales. Dans cette perspective, la coopération sécuritaire engagée dans le cadre de l'EAC constitue une condition essentielle pour favoriser un environnement propice au développement économique.

Enfin, les données analysées montrent que les bénéfices attendus de l'adhésion dépendront largement de la capacité des autorités congolaises à conduire des réformes structurelles ambitieuses. La modernisation de l'administration publique, la simplification des procédures douanières, la digitalisation des services fiscaux, l'amélioration du climat des affaires ainsi que le renforcement des institutions judiciaires et de lutte contre la corruption apparaissent comme des priorités incontournables.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus confirment que l'adhésion de la RDC à l'EAC ne constitue pas une finalité en soi mais plutôt un cadre institutionnel offrant des opportunités dont la concrétisation dépendra essentiellement des politiques publiques nationales. L'intégration régionale peut devenir un puissant levier de croissance économique inclusive à condition qu'elle soit accompagnée de réformes internes favorisant la compétitivité, la bonne gouvernance et la diversification de l'économie congolaise¹⁵.

CONCLUSION

L'adhésion de la République démocratique du Congo à la Communauté de l'Afrique de l'Est constitue une opportunité historique pour son développement économique et son intégration régionale. Elle ouvre la voie à un vaste marché régional et offre plusieurs perspectives en matière de commerce, d'investissement et de coopération politique.

¹⁴ Fonds monétaire international, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, 2024.

¹⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Economic Development in Africa Report*, Genève, 2024.

Toutefois, les bénéfices attendus de cette adhésion demeurent tributaires des réformes structurelles que le pays devra entreprendre. L'amélioration des infrastructures, la modernisation des institutions publiques et le renforcement de la compétitivité économique apparaissent comme des conditions essentielles à la réussite de cette intégration.

La RDC dispose d'atouts considérables lui permettant de jouer un rôle majeur au sein de l'EAC. Encore faut-il que les politiques publiques nationales soient suffisamment cohérentes et ambitieuses pour transformer cette adhésion en véritable moteur de développement économique durable.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Ouvrages

- KABANGE NTABALA, G., *Intégration économique régionale en Afrique*, Le Harmattan, Paris, 2022.
- MBEMBA, C., *Le développement économique de la RDC à l'ère de la mondialisation*, Bruylant, Bruxelles, 2021.

Rapports institutionnels

- Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024*, Abidjan, 2024.
- Banque mondiale, *Africa Development Indicators*, Washington, 2024.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *Economic Report on Africa 2024*, Addis-Abeba, 2024.
- OCDE, *Dynamiques du développement en Afrique*, Paris, 2024.

Textes juridiques

- Traité instituant la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), Arusha, 1999.
- Protocole portant création du Marché commun de l'EAC, Arusha, 2010.